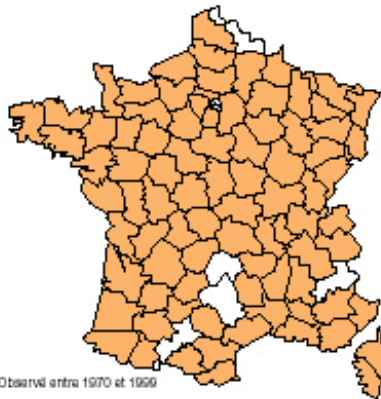


Statuts de protections et de menaces**Annexes directive Habitats** : II, IV.**Espèce prioritaire directive Habitats** : non.**Protection nationale** : oui (arrêté modifié du 17.04.1981, JO du 19.05.1981, article 1 modifié du JO du 11/09/1993).**Livres rouges** : Monde (UICN) : Vulnérable.
National : Vulnérable.**Tendances des populations** : Très variable selon les régions; espèce pouvant être considérée comme rare, avec localement de fortes densités.**Conventions internationales** : An. II de la convention de Berne (19 sept 1979).
An. II de la convention de Bonn (24 juin 1982).**Répartition en France**

(Cahiers d'habitats Natura 2000 - Tome 7 Espèces animales)

**Répartition sur le site**

Seule une colonie de reproduction est connue dans une maison à proximité du site Natura 2000, sur la commune de St-Aignan (il est fort probable que les individus de la colonie viennent chasser sur le site Natura 2000). L'espèce a aussi été contactée en chasse sur la commune de Pinsaguel (31).

Généralités**Description de l'espèce**

Taille moyenne.

Mensurations : Avant-bras : 3,6-4,1 cm

Envergure : 22-24,5 cm.

Echancrure caractéristique au 2/3 de l'oreille.

Pelage laineux, brun-roux sur le dos, (juvéniles gris).

Sédentaire, la distance parcourue entre les gîtes d'été et d'hiver est de moins de 40 km.

Espérance de vie : 3-4 ans.

Ecologie générale de l'espèce**• Cycle annuel :**

Le murin à oreilles échancrées est actif 6 mois de l'année, du printemps jusqu'à la fin de l'automne.

La saison d'accouplement se déroule de fin août à fin octobre, voire peut-être au printemps. La mise-bas d'un petit par femelle a lieu de la 2^e quinzaine de juin à début juillet (tardif). Les femelles s'accouplent dès la première année, mais la mise-bas n'est pas prouvée. Les jeunes sont volants début août.

Cette chauve-souris frileuse rejoint ses quartiers d'hiver dès les premières gelées de novembre et est la dernière à sortir d'hibernation en avril-mai.

2/3	<h1 style="margin: 0;">Murin à oreilles échancrées</h1> <p style="margin: 0;"><i>Myotis emarginatus</i></p>	Code Natura 2000 <h2 style="margin: 0;">1321</h2>
-----	---	--

• **Gîtes :**

Espèce cavernicole et grégaire, il est présent dans les zones de faible altitude. Hiver comme été, il recherche des grands volumes et est très fidèle à ses gîtes. C'est donc un excellent indicateur de la dégradation des milieux. En été, il cohabite souvent en essaims mixtes avec le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), parfois avec le Grand murin (*Myotis myotis*) ou le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*).

• **Régime alimentaire et techniques de chasse :**

L'Echancrée a un régime alimentaire unique parmi les chauves-souris européennes insectivores : il se nourrit principalement d'araignées et de mouches. On pense d'ailleurs que la mise-bas tardive serait synchronisée avec le pic de densité d'araignées.

En chasse, il traverse rarement les espaces ouverts. Comparativement aux autres chauves-souris, il sort tard le soir, en moyenne 1h après le coucher du soleil, et rentre tôt, pour chasser activement environ toute la nuit en prenant de rares pauses.

• **Habitats de chasse :**

Ses terrains de chasse sont variés : forêts (lisières et intérieur des massifs) principalement de feuillus, bocage, parcs et jardins des milieux péri-urbains. L'eau semble également être un élément essentiel à sa survie. La présence de corridors boisés est particulièrement important pour cette espèce qui traversent rarement les espaces ouverts en chasse mais suit plutôt les lisières. Une étude de radiopistage menée dans le Cher a montré que les Echancrées suivis avaient un périmètre de chasse de 4 km en moyenne.

Statut sur le site

Observation sur le site

Date d'observation la plus récente : 23 Mai 2006.

Date d'observation la plus ancienne connue : 08 Juillet 2000.

Observateur : Marie-Jo DUBOURG-SAVAGE.

Etat des populations et tendances d'évolution sur le site

Statut des populations sur le site : colonie de reproduction.

Abondance sur le site Natura 2000 : indéterminée.

Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce : important.

Tendance d'évolution des populations : effectifs stables sur la colonie connue.

Synthèse globale sur l'état de conservation : moyen ; des cas de mortalités dans la colonie ont déjà été signalés, peut-être corrélés aux traitements des vergers environnants.

Habitats de l'espèce sur le site

Principaux habitats utilisés : GITES : bâti (grenier).

CHASSE : (potentiellement) ripisylves, haies et alignements d'arbres, lisières forestières.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Le milieu environnant la colonie contactée est composé majoritairement de vergers et de cultures. Les traitements phytosanitaires prodigués à ces cultures sont la principale menace pour la colonie d'Echancrées. En effet, ces traitements visant à détruire les insectes détruisent la source de nourriture des chauves-souris et peuvent être aussi responsables d'empoisonnement d'individus par contact avec le produit puis léchage, comme cela a probablement été le cas pour la colonie de Saint-Aignan.

D'autre part, l'abattage d'arbres et l'arrachage de haies pour le remembrement, l'assèchement des zones humides et la destruction de la ripisylve sont autant de menaces potentielles sur le site, supprimant ainsi à la fois les corridors empruntés par les chauves-souris et leurs zones de chasse. Cela entraîne une diminution du nombre de sites de chasse disponibles, soit parce que le site a été modifié et n'est plus exploitable, soit parce que les connexions entre le gîte et la zone de chasse ont été rompues, les Echancrées suivant les lisières pour se déplacer.

Objectifs conservatoires sur le site

- Assurer la tranquillité et la pérennité des gîtes abritant des colonies
- Maintenir un réseau de haies et de bosquets permettant la connexion entre les gîtes et les sites de chasse et les noyaux de populations
- Eviter les traitements phytosanitaires nocifs

3/3	Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	Code Natura 2000 1321
-----	---	---------------------------------

Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- Poursuivre le suivi de la colonie de Saint-Aignan et maintenir une veille foncière sur le site, afin d'anticiper d'éventuels travaux pouvant perturber la colonie, ou un changement de propriétaire.
 - Faire une étude d'impact spécifique en cas de création d'infrastructures à proximité de la colonie de Saint-Aignan.
 - Faire des prospections complémentaires afin de compléter le statut de l'espèce sur le site Natura 2000.
 - Encourager le maintien ou la restauration de haies et bosquets sur un périmètre de 4 km autour du gîte de Saint-Aignan, en continuité avec le réseau existant et les massifs de feuillus ainsi que les cours d'eau (ripisylve), y compris la Garonne.
 - Eviter l'utilisation de produits phytosanitaires sur les cultures environnantes.
- Ces deux dernières mesures peuvent être intégrées dans le cadre de conventions passées avec les exploitants agricoles locaux.
- Etendre le périmètre du site Natura 2000 afin d'intégrer la colonie de Saint-Aignan, en continuité avec ses terrains de chasse présents sur le site.

Sources documentaires

- Arthur A. & Lemaire M., 2005. *Les chauves-souris, maîtresses de la nuit : description, moeurs, observation, protection...* Delachaux & Niestlé, 272p.
- Cahiers d'habitats Natura 2000 - Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire - Tome 7 : Espèces animales, 2002. La Documentation Française, Paris, 353p.
- FRANE, 2004. *Les chauves-souris en Auvergne*. 32p.
- GCMP, 2004. Fiches des 9 espèces de Chiroptères de l'Annexe II de la directive Habitats en Midi-Pyrénées. DIREN Midi-Pyrénées (à paraître).
- Huet R., Arthur L., Del Giudice N. & Lemaire M., 2004. Territoire et habitats de chasse du Vespertilion à oreilles échancrées : premiers résultats du radiopistage dans le Cher (France). *Symbioses*, 10 : 19-20.
- Macdonald D.W. & Barrett P., 2005. *Guide complet des mammifères de France et d'Europe*. Delachaux & Niestlé, 304p.
- Meschede A. & Heller K.-G., 2003. Ecologie et protection des chauves-souris en milieu forestier. *Le Rhinolophe* N°16, 248p.
- Schober W. & Grimmberger E., 1991. *Guide des chauves-souris d'Europe : biologie, identification, protection*. Delachaux & Niestlé, 225p.